

Bennecourt.

infos

p5

p7

p16

p19



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

décembre 2011
n°64

Un merveilleux concert !



En avant-première des journées du Patrimoine, Bennecourt a eu l'immense privilège, pour la seconde fois, d'accueillir à l'église Saint Ouen la Maîtrise des Hauts de Seine, chœur de l'opéra de Paris, sous la direction de notre conseiller Gaël DARCHEN. L'œuvre choisie « DIDON ET ENEE » de PURCELL, compositeur Anglais, a stupéfié l'auditoire par son caractère tragique, et les voix des différents solistes et du chœur ont déchiré le silence sous les travées renaissance de notre belle église du XVI^{ème} siècle.

M.B. Fonquernie Inspecteur Général Honoraire des Monuments Historiques (restaurateur de Notre Dame de Paris entre autres) qui avait conduit les travaux du transept, nous a très chaleureusement félicités, pour les restaurations effectuées depuis lors (couverture du chevet, parvis, escalier, vitraux). M. Jouy Conseiller Général, nous a

assuré de l'appui du département pour nos besoins de financement de travaux.

L'objectif de sensibiliser le public à la préservation de notre plus bel édifice local à travers une animation culturelle a été atteint. L'équipe de la médiathèque a aussi participé à l'évènement par une exposition de livres, photographies, dessins d'architectes et du bâton de confrérie.

A chacun de se mobiliser, Etat, Conseil Général, Région, Paroisse, mécénat d'entreprises, particuliers pour continuer ce projet, et transmettre aux générations futures ce que les générations passées nous ont légué.

Le Noël des enfants

12 DÉCEMBRE 2011



Oliver twist de Charles Dickens.

Comédie musicale

Distribution : 25 enfants de la Maîtrise des Hauts-de-Seine pour les rôles solistes et les chœurs.

Chef d'Orchestre : Gaël Darchen

Metteur en Scène : Karim Catala





Le mot du maire

Les temps difficiles...

L'année 2011 s'achève dans une triple turbulence. Economique tout d'abord avec les menaces liées à l'endettement des Etats. Politique ensuite avec le doute sur les modèles actuels qui ont permis ces dérapages et qui nous plongent dans l'inquiétude du lendemain. Démocratique aussi, car en période de crise certains perdent confiance dans leurs institutions représentatives, ou se replient vers des solutions simplistes sources d'affrontement entre les peuples. Chacun d'entre vous est appelé à peser ces enjeux parmi d'autres et à participer activement aux scrutins présidentiels et législatifs de 2012.

Au niveau communal, Bennecourt se porte bien : les 2 emprunts majeurs se terminent en 2014, le petit emprunt contracté en fin d'année 2011 aura un taux inférieur. Les travaux continuent allègrement dans le centre du village, mais aussi dans les hameaux de Gloton, Tripleval et dans l'île. Les projets du contrat rural sont lancés conformément à notre programme, et se réaliseront en fonction des recettes de subventions attendues du Conseil Général et de la Région. Pas question de presser le calendrier dans une période difficile pour nos administrés, nous n'augmenterons pas les taxes pour la 11^{ème} année consécutive. Certaines recettes étant en baisse, cela nous contraindra à une vigilance accrue dans notre fonctionnement. Nous sommes cependant en mesure d'assurer les investissements prévus, mais aussi d'engager la réflexion sur l'évolution du village et surtout sur sa qualité de vie.

Puisse 2012 vous apporter de nouvelles perspectives et permettre à chacun et chacune d'entre vous de profiter au mieux de notre vitalité locale.

Le Maire
Didier DUMONT

SOMMAIRE

INFOS MAIRIE	4
TRAVAUX	10
VIE CULTURELLE MUNICIPALE	13
VIE ASSOCIATIVE	14
HISTOIRE	18

Bulletin Municipal Officiel
BENNECOURT N° 64
Décembre 2011

Rédaction - Illustrations
Equipe municipale
Associations locales

Maquette
Anne Le Corre - 06 60 84 75 25
Impression
ISIS - 01 30 42 27 61

Mairie de Bennecourt
Rue de la Nourrée
78270 Bennecourt
Tél. 01 30 93 04 23



La Municipalité vous invite à naviguer sur le site
internet de la commune de Bennecourt :

www.mairie-bennecourt.fr



état civil

NAISSANCES 2011

Mai

- 18 • Madeleine DARD
- 19 • Maëlynn ALVAREZ

Juillet

- 03 • Thoma LEBRETON
- 06 • Jeanne BEAUQUENTIN
- 16 • Naémie ROUSSEL
- 21 • Arlyss BALOCHE
- 27 • Aaron ALEM-DEANA
- 31 • Qassim TAHRAT

Août

- 04 • Noa THOMAZEAU
- 05 • Jade CORONA
- 14 • Mathéo DISSE
- 19 • Sacha LA ROQUE

Septembre

- 20 • Maëlle MUNIER

Octobre

- 06 • Gina JOLY
- 13 • Noëlline LASSEE-ROBERT
- 19 • Kéziah PARIS
- 21 • Lilou CADET
- 22 • Antoine VIEULES

Novembre

- 15 • Lexie LE FAUCHER
- 15 • Julia ALVES ANGELO

MARIAGE 2011

Juillet

- 23 • Véronique LAVENU et Jacky LEQUEST
- 30 • Flora GOUDALLE et Noël LANGLOIS

Septembre

- 02 • Delphine CONNAN et Grégory POINTET

DECES 2011

Juin

- 06 • Erna ALLGÄUER

Août

- 03 • André CHARRIER
- 09 • Ginette LEFEVRE

Septembre

- 23 • Lydia DUVIL
- 30 • Nathalie DA SILVA

urbanisme

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

- M. PERNELLE Robert
10 rue des Coudrayes

Agrandissement d'un portail avec démolition partielle.

- M. LETOURNEUR Mickaël
55 rue Emile Zola

Rénovation de la toiture d'une grange.

- M. CUVIER Jean-Pierre
26 rue du Temple

Construction d'un abri de jardin.

- M. FARIA Abel
35 rue de la Roche-Guyon

Ravalement des façades et changement des volets.

- FONCIER EXPERTS pour les
consorts LEGAY

111 rue Emile Zola

Division en vue de construire (cession à voisin).

- Mme PLATEAUX Corinne
27 rue du Temple

Construction d'un abri pour animal domestique.

- M. JEANNE Stéphane
34 rue de Villez

Construction d'un garage.

- M. LE GALL Pierre-Yves
11 rue de la Voie Jurée

Construction d'une véranda.

DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. BENI HALEF Nesredine
5 rue de Gommecourt

Aménagement de bureau en 2 logements.

- M. CORNE Mickaël
1 rue des Capucines

Aménagement d'un logement dans une grange existante.

- M. et Mme BELKÉBIR Rabah
111 ter rue Emile Zola

Construction d'une maison individuelle.

- Melle ANGELO Paola
2 bis rue des Bâtards

Construction d'une maison individuelle

DÉPÔT DE PERMIS DE DÉMOLIR

- Région Ile-de-France, Agence des
Espaces Verts

1 sente des Garolins

Constructions légères à démolir

Remise des diplômes et médailles du Travail

M. le Maire a reçu les récipiendaires et leur a remis leurs diplômes d'honneur du travail.



7j/7 - 24h/24

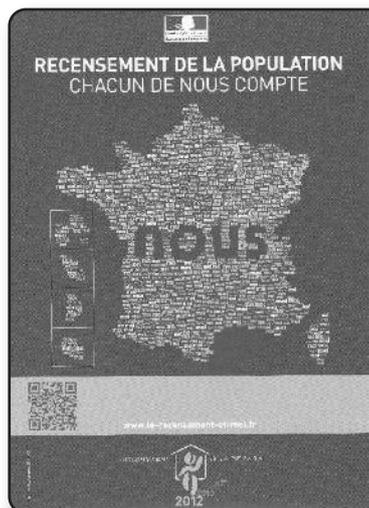
POMPES FUNEBRES AUBERT

15, rue Marcel Sembat
78270 Bonnières-sur-Seine

Patrice AUBERT

Tél. 01 30 42 93 76 • Port. 06 72 47 26 59

Fax 01 30 42 93 85



Recensement de la population

Enquête de recensement de 2012

Le recensement se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2012**. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire



A la rencontre de... Grégory Véret

Un jeune agriculteur s'installe à Bennecourt et se présente :

« J'ai fait mes études au lycée agricole de Saint-Pierre sur Dives en Basse Normandie et me suis installé il y a près d'un an sur l'île de la Flotte. Mon projet est de produire des légumes bio pour les particuliers et les cantines scolaires. L'île est en cours de conversion pour l'agriculture biologique et cela nécessite 2 ans avant d'avoir le label Bio. Les débuts sont un petit peu difficiles à cause de la nécessité de disposer d'un bac fluvial pour traverser la Seine afin d'amener le matériel agricole sur l'île et de sortir la récolte. Mais j'ai la chance de bénéficier de l'accompagnement des anciens propriétaires et les agriculteurs voisins de l'exploitation ont été solidaires et m'ont prêté du matériel afin que je puisse démarrer.

Je sais que le projet est plutôt singulier mais il commence petit à petit à prendre forme, même s'il reste beaucoup de travail à accomplir. »

Décisions du Conseil Municipal

Conseil municipal de juin 2011

EMPLOI

Contrat unique d'insertion pour un agent d'entretien - autorisation de signature de la convention et du contrat par le Maire :

Le contrat à durée déterminée d'un adjoint Technique de 2^{ème} classe, à temps non complet est arrivé à son terme le 31 août 2011, il ne peut être renouvelé.

Etant donné le montant de la prise en charge par le Conseil Général (80 % sur le salaire brut ainsi que l'exonération des charges patronales de l'URSSAF) pour les personnes, revenu de solidarité active (R.S.A.), la commune souhaite embaucher une nouvelle personne par le biais de ce contrat, pour une durée de 2 ans. Une personne qui a effectué le remplacement d'un agent placé en accident du travail a donné entière satisfaction, elle est donc retenue pour ce poste.

Le contrat débute au 1^{er} juillet. En effet, l'agent qui termine son contrat doit solder ses congés et l'agent titulaire qui a repris ses fonctions, courant mai, doit également prendre ses congés.

La rémunération est fixée au taux horaire du SMIC, soit 9,00 €/h.

ENFOUISSEMENT

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux rue de Villez et rue de l'Eglise.

Il est nécessaire de s'assurer les services d'une société pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux rue de Villez et rue de l'Eglise.

Après à appel à concurrence, le maire propose de retenir la société STUR qui a fait une proposition d'honoraires concernant les travaux de prestations de services ainsi que les travaux de maîtrise d'œuvre pour un montant de 16 333,00 € H.T. – 19 534,27 € T.T.C. Le Maire propose de lui confier cette mission.

Lancement de la procédure de mise en concurrence (MAPA) pour les travaux d'enfouissement rue de Villez – rue de l'Eglise (2^{ème} tranche).

Le Maire rappelle que l'opération a pour but les travaux d'enfouissement des réseaux Rue de Villez – Rue de l'Eglise (2^{ème} tranche), il faut donc mettre en concurrence les sociétés de travaux pour les enfouissements de réseaux. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat pour l'insertion des réseaux dans l'environnement entre le Département des Yvelines, E.R.D.F. et France Télécom. L'avant projet présenté par le Maître d'œuvre (bureau d'études S.T.U.R.) s'élève à 335.000 € H.T.

Silence... on tourne !

C'est sur plusieurs sites de Bennecourt qu'a eu lieu le tournage de « CUPIDON » sous la direction de Vivien Lejeune, scénariste et metteur en scène de l'équipe IMAGES & SON 27, présidée par Michel Bégné. Les derniers plans ont été filmés au Temple de Gloton.

Un grand merci aux propriétaires d'avoir prêté leur habitation.

Remerciements également à Mme Lydie Da Silva Lopes et M. Alain Renner du magasin « Les Loques » de Bonnières qui ont fourni accessoires et costumes.

Ce court métrage sera présenté en 2012 pour l'inauguration du festival du film à Clermont-Ferrand.



A propos des ordures ménagères

La collecte des déchets et leur traitement sont à la charge de la Communauté de Communes. Cette compétence inclut aussi la déchetterie.

Le conseil communautaire a décidé de passer à une collecte hebdomadaire au lieu de deux au motif d'économies : éviter l'augmentation sensible des services. Il faut savoir qu'actuellement l'ensemble des prestations coûte 114 euros par habitant, qui sont répartis entre une taxe sur le foncier bâti et les charges du budget général.

Le maire avait demandé que la suggestion du bureau d'étude de maintenir la double collecte en zone agglomérée soit maintenue, et que là où les rues ne sont pas desservies la communauté de communes achète des conteneurs individuels. Ces deux dispositions ont été refusées, on notera cependant que la rue principale de Bonnières reste collectée 2 fois, et non les commerces de Bennecourt, pourtant alimentaires.

En conséquence, un afflux important de déchets a été constaté dans les containers publics, aux dépens de l'hygiène et donnant une image catastrophique en certains endroits. L'absence de cour et de commodité suffisante dans certaines ruelles a dû être palliée par des dispositions avec les habitants. Toutefois le principe général (à part 3 endroits spécifiques) reste que chacun doit avoir une poubelle individuelle (de couleur verte) et une poubelle jaune pour les emballages propres et secs. Les poubelles vertes sont destinées aux ordures ménagères, elles peuvent être achetées au siège de la Communauté de Communes. Un arrêté fixe les dispositions et jours de collecte.

Jours d'ouverture de la déchetterie :

Lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Mercredi : 14 h 00 à 17 h 00

Pour ces services veuillez contacter la Communauté de Communes, il est inutile d'appeler la mairie.

**Communauté de Communes « Les Portes de l'Île-de-France »
ZA le Clos Prieur - rue Solange Boutel - 78840 FRENEUSE
Tél : 01.30.93.16.72 - Fax : 01.30.42.21.29**

Jours d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Département des Yvelines

Arrondissement de Mantes la Jolie

Canton de Bonnières sur Seine

Commune de
BENNECOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE
44/2011

Hygiène publique et salubrité

Le Maire de la Commune de BENNECOURT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2212-2 relatif aux pouvoirs de police conférés aux maires en matière d'hygiène publique,

Considérant la nécessité de préserver la salubrité publique,

Considérant la nécessité d'empêcher les exhalaisons nuisibles,

Considérant qu'il convient d'éviter la propagation de nuisibles, notamment les rats,

ARRETE

ARTICLE 1er : Les dépôts d'ordures ménagères ne doivent s'effectuer que la veille ou le jour des collectes :
- Jeudi après-midi sur l'ensemble de la commune.
- Vendredi après-midi rue des Bâtards et rue de Villez.

ARTICLE 2 : Tout dépôt en dehors de ces jours sera considéré comme dépôt sauvage et fera l'objet de poursuites judiciaires.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bonnières-sur-Seine.

Pour extrait certifié conforme
Bennecourt, le 11 août 2011
Le Maire,
Didier DUMONT







Divagation de chiens

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux.

même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait muni d'un collier.

Article 1 • Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Article 3 • Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse ou de berger lorsqu'ils seront employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.

Article 2 • Tout chien errant trouvé sans collier sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de

Article 4 • Tout propriétaire, toute personne ayant à quelque titre que ce soit la charge des soins ou la garde d'un animal domestique ayant été en contact, soit par morsure ou par griffure, soit de toute autre manière avec un animal reconnu enragé ou suspecté de l'être, est tenu d'en faire immédiatement la déclaration en mairie.

Article 5 • Les contraventions au présent arrêté qui seront transmises au Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.



VOIRIE 2011

Trois chantiers sont en cours d'exécution

plan à fournir

↳ **Impasse du Bas de l'Île** : récupération des eaux pluviales. Programme comportant deux regards, canalisation de diamètre 315, pose d'une bordure T2 et caniveau, ouvrage de rejet.

↳ **Tripleval** : reprise de la rue des Prés sur la voirie en sortie des propriétés. Pose d'un caniveau CC1, regard à grille, enrobés noirs.

plan à fournir

↳ **Chaussée de Coldstream** : continuité piétonne du chemin rue Emile Zola au rond-point. Création d'un passage pour piétons aux normes : trottoirs surbaissés, bandes podotactiles et potelets de repérage pour les mal-voyants.

plan à fournir

Risque d'incendie

A la maison un réflexe en plus; c'est un risque en moins !

Comment être averti à temps ?

Avec un détecteur avertisseur de fumée

- C'est essentiel pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort.
- C'est facile à trouver (magasins de bricolage), à installer et à entretenir.
- C'est important qu'il porte la marque NF S61-966 ou une norme équivalente et d'en installer à chaque étage, de préférence près des chambres.

Comment éviter les risques ?

Avec de la vigilance et des gestes simples

- Eteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.
- Tenir les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants (qui ne doivent jamais rester seuls à la maison).
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.
- Laisser les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...
- Ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- Brancher un seul appareil par prise électrique.
- Avoir un extincteur chez soi.

Quelles précautions prendre ?

Faire contrôler ses installations

Faites régulièrement

- Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées).
- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels.

Que faire en cas d'incendie ?

A chaque situation, la bonne réaction

Quoi qu'il arrive, ne prenez jamais l'ascenseur.

Si l'incendie se déclare chez vous :

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).

Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :

- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
- En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

Si l'incendie est au-dessus :

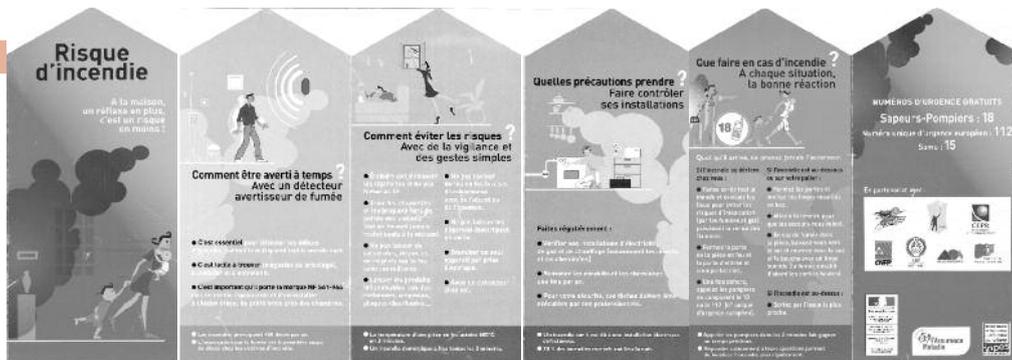
- Sortez par l'issue la plus proche.

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

Sapeurs-pompiers > 18

Numéro unique d'urgence européen > 112

Samu > 15



• Les incendies provoquent 460 décès par an • L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie • La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes • Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes • Un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse • 70% des incendies mortels ont lieu la nuit • Appeler les pompiers dans les 2 minutes fait gagner un temps précieux • Répondre calmement à leurs questions permet de localiser l'incendie plus rapidement •

Règlementation et civisme

LE STATIONNEMENT

Certains parents stationnent sur le rond-point face à la médiathèque. Ceci est interdit et particulièrement dangereux, car les enfants traversent en plein carrefour, sans oublier l'ouverture des portes sur la route ! Par ailleurs, les poids lourds ne peuvent plus faire le demi-tour obligatoire à cet endroit, du fait d'un angle de giration difficile.



Il s'agit d'un stationnement gênant et dangereux, donc verbalisable par la gendarmerie. Les personnes handicapées disposent d'un emplacement réservé sur le parking. Les autres peuvent faire 80 mètres à pied, et stationner dans le pré communal.

LES FEUX

Ils sont interdits par le règlement sanitaire départemental. Une déchetterie est disponible.

Jours d'ouverture de la déchetterie :

Lundi au samedi

9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Mercredi

14 h 00 à 17 h 00

Adresse :

**Déchetterie intercommunale
ZAC Les Portes de l'Ile-de-France
78840 FRENEUSE
(A côté de la carrosserie ABS)**

Un nouvel abri-bus promenade des Tilleuls

> L'implantation de ce nouvel arrêt (voir article précédent de Juin 2011) a permis de créer un équipement correspondant aux nouvelles normes, accessible aux personnes à mobilité réduite.

> La conception du bâtiment a été faite par le maire, et dessinée par M. Abchaoui.

> Le choix des matériaux, sélection des tuiles, charpente, mise en œuvre, faîtières, bandeaux en cuivre a été réalisé par l'entreprise RAILLOT après consultation.

> L'accent a été mis sur la qualité de l'intégration dans le site : bois, petites tuiles type Vexin, végétalisation, ajourage des panneaux.

> La sécurité a été renforcée par des treillages en bois, et des barrières en métal laqué vert.



• **Financement** : subvention du Conseil Général et commune :

Coût des devis estimatifs : 7 850 € H.T.

Conseil Général : 80 %

Commune : 20 % et TVA

Végétalisation, barrières, corbeille, pose : financement communal.

Le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) prend la compétence des circuits spéciaux scolaires

Depuis le 1^{er} Juillet cette compétence est effective. Il est rappelé que le règlement doit être scrupuleusement respecté, en particulier concernant les cartes de transport.

Compte tenu d'une forte demande, ce service est réservé aux familles ayant un besoin réel. Un examen approfondi des dossiers est prévu.

Veillez à ne pas rendre des dossiers hors délais par négligence. Le travail administratif étant plus important, la commune doit fournir des listes et des statistiques précises. Tout retard après clôture des listes aura pour conséquence un refus.

Pour information, contacter Marie-France Lemonnier le jeudi et vendredi en mairie.

MADANI IMMOBILIER

Agence de la Boucle

Votre Conseiller Immobilier, à vos côtés pour :

- Vente de Biens
- Estimations gratuites

- Financements personnalisés
(avec montage du dossier à la banque)



**PRÊT GRATUIT
d'un véhicule
utilitaire
pour votre
déménagement**



Nouveau
Pour vos
travaux,
**PRÊT GRATUIT
d'un camion
benne**



14, avenue de la République - 78270 BONNIÈRES-SUR-SEINE - Tél. 01 30 98 93 50 - Fax 01 30 42 05 50

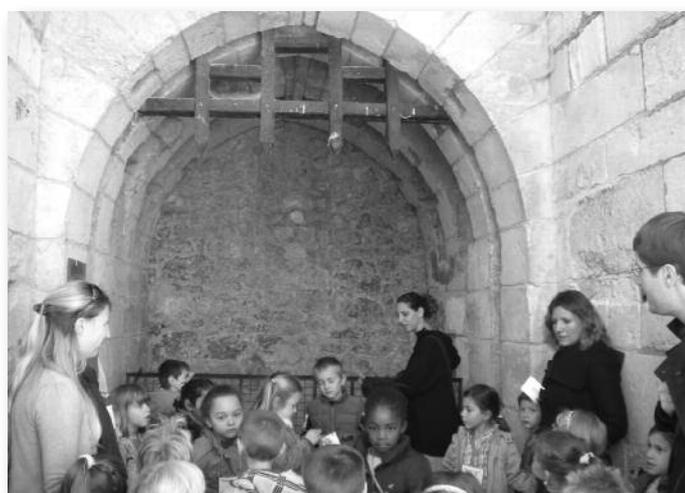
Ecole maternelle de Bennecourt

La rentrée s'est bien passée, de nouveaux arrivants, des départs...
Les effectifs :

- PETITE SECTION Mme Legrand > 24 élèves
- MOYENNE SECTION Mme Avenel, Mle Boittin > 28 élèves
- GRANDE SECTION Mme Ernst > 24 élèves

Au mois de **septembre** nous avons bénéficié d'un spectacle : le casse tête d'Alice sur le thème du moyen âge

En **octobre**, nous sommes allés au château de la Roche Guyon
Puis pour finir notre travail sur le moyen âge nous avons réalisé une exposition sur les châteaux forts visible à la médiathèque **du 3 au 22 novembre**.



Commémorations en images

Cérémonie du 11 novembre 2011



La métamorphose du

QUESTIONS au maire

1 • Quelles sont les premières remontées concernant le barreau de liaison et la Promenade des Tilleuls ?

Une large satisfaction concernant le déblocage du centre de Bennecourt. De nombreuses personnes craignaient les manœuvres dangereuses lors des croisements rue de l'Église et rue de Villez. Quelques craintes liées à la vitesse sont apparues : nous avons rapidement réagi, les contrôles ont été efficaces. Certains trouvent que nous aurions du passer à 50 km/h, et d'autres qu'il faudrait plus de plateaux surélevés... Je crois qu'il faut éviter les contradictions, et renforcer les décisions acquises. Nous allons signer une convention avec le département pour un radar pédagogique. Il faudra aussi veiller au respect des sens interdits.

Pour ce qui est de la circulation piétonne et de l'éclairage public, la satisfaction est unanime. On peut se reporter aux photos de Bennecourt infos (page centrale) de décembre 2010 pour voir l'immense progrès accompli dans cette zone autrefois dépourvue de trottoirs et d'éclairage. Le lien est possible entre le vieux bourg, les écoles, et il y a un passage piéton qui permet de faire la jonction avec le sentier de Gloton jusqu'aux commerces.

2 • Peut-on évaluer les flux des véhicules ?

C'est encore trop tôt, car les travaux sur Gloton ont rejeté en Juin/Juillet une partie du trafic sur le centre, puis l'enfouissement des réseaux a dévié les flux, et en janvier d'autres travaux modifieront encore les habitudes. Les premières observations montrent qu'il y a un trafic plus chargé le matin entre 7 h et 9 h Promenade des Tilleuls (en direction de la gare, des écoles et collègues et l'autoroute), le soir le trafic se reporte rue de l'Église et rue de Villez (heures de sortie des écoles et des trains). La rue de la Ville est aussi plus fréquentée en raison des déviations et des habitants de Limetz qui prennent ce raccourci pour rejoindre le rond-point. Certains automobilistes venant de Gommecourt empruntent davantage la côte de Clachaloz et d'autres rues transversales qui conduisent rue Emile Zola.

3 • Où en est l'aménagement des espaces verts ?

Les plates-bandes sont progressivement plantées et fleuries. L'abri-bus a été végétalisé, les rond-points font l'objet des plantations (et quelques vols !).

Le Conseil Général mène à bien son étude paysagère. C'est pourquoi nous attendons fin 2012 avant de compléter ces aménagements, soucieux d'éviter des dépenses inutiles.



centre de Bennecourt

Deuxième phase



4 • Quelles sont les réflexions en cours pour les rues perpendiculaires ?

L'idée générale est de les rendre les plus piétonnes possible afin d'assurer la sécurité et d'accentuer la convivialité du village. L'architecte du patrimoine, urbaniste aussi, a pour mission de prendre en compte les souhaits des habitants et de réfléchir aux solutions les meilleures pour ces petites rues, en vue de revaloriser le bourg, lui permettre de rehausser son image par un traitement qualitatif de la voirie entre autres.

La Rue de la Coquerie aux Monts sera renforcée dans sa fonction piétonne pour faire le lien avec le secteur « de la Ville » et le carrefour du Vieux Bennecourt marqué par la présence monumentale de l'Eglise. L'histoire a été prise en compte pour valoriser les abords dans leur partie Sud, qui était l'axe principal du village au XIX^{ème} siècle.

5 • Ce deuxième semestre a fait l'objet d'importants investissements municipaux : où en sommes-nous ?

Nous avons tenu nos engagements. Les subventions avaient été obtenues il y a deux ans, nous en avons gardé le bénéfice grâce à une excellente concorde avec le Président du Conseil Général. Cela nous a permis d'enfouir les réseaux particulièrement hideux et vétustes rue de Villez et rue de l'Eglise. Je sais que certains auraient souhaité que ce programme soit étendu, mais les sommes très importantes en jeu et les subventions d'un taux très moyen ne nous permettent pas d'augmenter les dépenses en cette période difficile... La sagesse populaire dit bien que Paris ne s'est pas fait en un jour ! Je tiens à remercier vivement Sophie Primas, alors députée, qui nous a obtenu une importante subvention de réserve parlementaire sans laquelle nous n'aurions pas pu faire l'enfouissement entre la médiathèque et l'entrée du bourg : cela a couvert 50 % de la dépense supplémentaire, dans le cadre de la tranche conditionnelle de l'appel d'offre.

6 • Quels sont les premiers résultats ?

Le démontage de tous les fils, poteaux bois et béton, accrochages divers, redonne un aspect plus valorisé au bâti ancien. A l'intérieur du bourg l'éclairage choisi est en cohésion avec la Grande Rue, la rue du Dalhot qui avaient eu le privilège d'un enfouissement des lignes. Le reste des voies est cohérent avec la Promenade des Tilleuls et nécessite un éclairage plus haut et sécuritaire : modernité et rusticité se complètent très bien.

7 • Quand le Conseil Général va-t-il procéder à la seconde phase de travaux ?

Une discussion approfondie est en cours pour parvenir aux meilleurs aménagements, au choix des matériaux, au traitement des espaces piétonniers, au respect lié au monument classé. Si le calendrier est maintenu, les travaux auront lieu en juin/juillet/août afin de perturber le moins possible la circulation et les transports en commun.



Tél. 01 30 42 20 31 • 06 72 33 24 99

10, rue du Paradis - 78270 Limetz-Villez

Services proposés : Maintenance, entretien et vigilance temporaires de votre domicile • Entretien de votre jardin • Prend soin de vos animaux

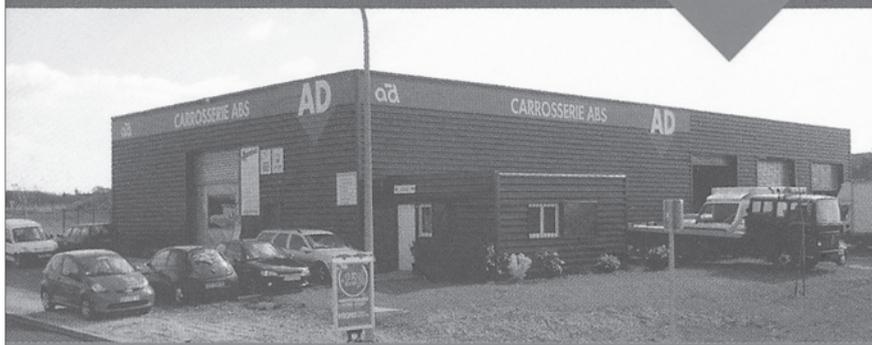
Vos avantages : 50% de crédit d'impôt (sous conditions) • CESU (Chèque Emploi Service Universel)

SEFOM

**Métallerie
Chaudronnerie
Serrurerie**

10 bis, rue de l'église
78270 BENNECOURT
Tél. 01 30 42 02 82

ad CARROSSERIE ABS AD



Carrosserie - Peinture - Mécanique

Climatisation
Bris de glace
Pneumatiques
Géométrie
Freinage
Echappement
Vidange
Amortisseurs
Distribution

TOUTES MARQUES

*Véhicules de
remplacement*

ZAC Les Portes de l'Île de France 78840 FRENEUSE • Tél. 01 30 42 09 63 • Fax 01 30 93 36 82



**PLOMBERIE
SANITAIRES
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



**Agencement de salle de bains
Faïence - Carrelage
Installation - Dépannage**

**Chauffage
tous types
FUEL - GAZ**

10, rue Valère Haegeman 78270 Bonnières-sur-Seine
Tél. : 01 30 93 38 33 • molas2@wanadoo.fr

A la médiathèque Emile Zola ... ça bouge !

LES BÉBÉS LECTEURS

Au rythme des comptines, des jeux de doigts et des mots, les bébés lecteurs ont repris fin septembre et 20 bébés sont présents chaque jeudi pour lire, écouter et partager les histoires.



EXPOSITIONS

« Vitrines, miniatures et modélisme »

856 personnes sont venues visiter notre exposition du 4 au 22 octobre 2011. Les bateaux en bois de M. Jean Legay, le circuit de voitures de M. Lopez du magasin « Les Loques » de Bonnières sur Seine, les warhammers du Club Carcaïen des jeux d'histoire, les maquettes de pompiers et de militaires du Lafayette maquette club du mantois ainsi

que les vitrines et maquettes prêtées par les bennecourtois ont ravi petits et grands ;

Regards d'enfants, rêves d'adultes, tous ont été émerveillés devant le train électrique de Christian Bromaire, par l'histoire de la gare de Gasny et tous ont écouté attentivement ses conseils pour faire son train électrique.

Les vitrines de Patrick Van Laer, la maison de poupées et bien entendu le bistrot montmartrois de Germaine ont enchanté les enfants et les mamans,

venues nombreuses à l'atelier de « Fabrication d'une vitrine » proposé par Patrick le samedi 8 octobre. Les enfants ont également fabriqué une vitrine lors de l'atelier de fabrication du mercredi 12 octobre, et chacun est reparti avec sa création.



Les châteaux-forts au Moyen âge

L'école maternelle et la médiathèque ont présenté une exposition sur « Les châteaux-forts au Moyen âge » du 3 au 22 novembre 2011. Le travail réalisé par les classes de la maternelle depuis le mois de septembre a été présenté dans l'exposition et les parents ont pu venir admirer les créations de leurs enfants.

Exposition de tableaux Rosette Gerdil nous présente ses pastels et Christiane Mayet ses tableaux réalisés à la peinture à l'huile jusqu'au 12 décembre 2011.

Bernard Baillet, habitant de Bennecourt exposera du 6 janvier au 20 mars 2012 ses tableaux imaginaires et surprenants réalisés avec des pièces électroniques et matériaux divers.



ATELIER GRIGRI

« Dis-moi dix mots africains » du mercredi 28 septembre.

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Yvelines et le service Coopération International du Conseil

Général des Yvelines, la médiathèque a proposé aux enfants entre 7 et 12 ans un atelier de création et de découverte de la technique mixte autour de dix mots africains, le pays concerné était le Bénin.

Avec Karine Maincent, illustratrice de livres pour enfants, neuf enfants ont voyagé à travers le Bénin en découvrant des mots et en apprenant leurs significations et leurs représentations comme : Papaye, Flamboyant, Tata Somba, Margouillat, Pain de singe, Boubou, Hippopotame, Zemidjan, Cité Lacustre et Gri-gri.

Chaque enfant a illustré un mot choisi selon son inspiration et les différentes matières textiles et papiers proposées.



EXPOSITION À VENIR...

« Le manga dans tous ses états » du 28 mars au 14 avril 2012

De la naissance du manga au développement des derniers films de Miyazaki, en passant par l'arrivée de l'animation et des mangas en France, cette exposition de 40 kakémonos empruntée à la Bibliothèque Départementale des Yvelines vous invite à une exploration chronologique de la culture manga. Elle présente l'histoire de cette culture en France et au Japon.

Alors si vous souhaitez la découvrir ou approfondir vos connaissances sur les mangas. Rendez-vous à la médiathèque pendant l'exposition au horaires habituels et les samedis de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 17h00.

ATTENTION ! NOUVEAUX TARIFS

Nos tarifs annuels :

Gratuit pour les moins de 3 ans

5€ pour les enfants jusqu'à 16 ans

10€ pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

15€ pour les adultes

15€ pour les DVD

Pour les adultes des communes extérieures : 20€ pour les livres

Vous pouvez emprunter :

Pour les adultes : 5 livres + 2 revues + 3 CD

Pour les enfants : 5 livres + 2 revues + 3 CD le prêt de CD n'est autorisé qu'après signature de l'autorisation parentale.

Pour les DVD : 2 DVD pour 3 semaines

Horaires de la médiathèque

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 13h00.

Pendant les expositions ouverture aux horaires habituels plus le samedi de 14h30 à 17h00

Comité de Jumelage Bennecourt - Coldstream

En octobre, 54 de nos adhérents ont traversé la Manche pour retrouver ou découvrir la région des Borders. Deux familles ont, pour la première fois, pris part à ce voyage. Nos amis écossais nous avaient préparé un programme des plus sympathiques et des plus intéressants. La visite d'Edinburgh étant devenue incontournable, nous avons pu visiter le musée royal d'Ecosse et arpenter les rues très animées de la ville.

Janet Hodge nous a tous invités dans sa cuisine et partagé ses secrets de pâtissière pour la confection des scones et des pancakes. Nous avons ensuite dévalisé les épiceries de Coldstream pour rapporter les ingrédients adéquats comme la « cream of tartare ».

Nous avons eu l'occasion de découvrir Coldstream autrement grâce au Art Trail. Photographe, sculpteur, illustratrice pour livres d'enfants, créatrice de bijoux, galeries d'art, souffleur de verre, nous ont accueillis dans leurs ateliers et montré leur travail.

Nous avons eu la possibilité de découvrir l'entreprise de fabrication de fibres optiques, et les nombreuses utilisations possibles de la lumière. Nous avons pu également monter à bord du Concorde exposé au musée d'East Lothian. Les soirées dansantes et amicales en famille ont jalonné notre semaine écossaise.

Notre dernier évènement a été la soirée celtique du 19 novembre, qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Cette soirée est désormais le rendez-vous des amateurs de galettes et de bonne musique. Le groupe des Celtic Sailors a donné un concert très apprécié des convives.

Vous pouvez les écouter sur leur site : <http://celticsailors.free.fr>

Pour des raisons d'organisation, la délégation écossaise ne nous rendra visite qu'en avril 2013. Mais déjà des projets de vacances individuelles en Ecosse ou en France sont en route pour l'année prochaine.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année



L'Atelier Créatif de Bennecourt

L'Atelier Créatif de Bennecourt vous propose depuis 2008 des séances créatives le lundi de 14 h à 17 h, le jeudi de 20 h à 23 h et le samedi de 9 h à 12 h pour adultes. Scrap, broderie, peinture sur divers supports vous sont proposés.

Contact : Nicole Gerdil
06.72.02.46.29.

Le Club de l'Amitié de Bennecourt

Si les jours vous semblent longs et monotones n'hésitez plus une seule seconde : venez faire un petit tour dans notre club où vous trouverez écoute, chaleur humaine et distraction.

Après un printemps fort occupé, nous arrivons en juillet où le petit train de Pacy nous attend après un déjeuner au restaurant Magne de Chaufour et ensuite, le Musée du Peigne d'Ezy-sur-Eure.

Début octobre : sortie journée-vente avec repas à Barbizon et visite de la verrerie d'art de Soisy-sur-Ecole où nous sortons émerveillés par toutes leurs créations.

Fin octobre : Mamma Mia à Mogador nous a rappelé les années 1970 avec beaucoup de nostalgie.

Le 16 novembre : notre choucroute et sa tombola.

Le 11 décembre : Lady Oscar au théâtre de la Renaissance de concert avec le club de Bonnières.

Et le **21 décembre**, le goûter de Noël. Nous nous réunissons toujours le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h à 18 h, à la salle communale. L'activité ludique y est très importante : cartes, scrabbles, tri ominos, etc... et entrecoupée par un goûter où nous fêtons l'anniversaire de nos adhérents...

Le Bureau du Club de l'Amitié vous souhaite une bonne fin d'année et espère votre adhésion l'année prochaine.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012. Que celle-ci soit riche de bonheur, de joie et de bonne humeur et pour cela nous sommes bien placés car nous vous proposons pour cette année un programme bien chargé et convivial.

Tout d'abord nous commençons par l'assemblée générale le **vendredi 13 janvier**, nous comptons sur votre présence à tous et à toutes, au presbytère à **partir de 20h30**. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et passer un bon moment en trinquant à la nouvelle année et en mangeant une bien délicieuse part de galette.

Ensuite nous continuons le programme avec un **LOTO** le **samedi 4 février à 20h30** (ouverture des portes à partir de 18h00) à la salle des fêtes de Bennecourt, animé et organisé par nous même, avec encore de très nombreux lots à gagner !



Avec les beaux jours qui vont arriver et en début de printemps, ne manquez pas notre super **FOIRE à TOUT** qui se déroulera cette année le **samedi 30 mars** et **dimanche 1^{er} avril** (non ce n'est pas un poisson !).

Le **samedi 12 mai** une **soirée surprise** vous sera concoctée, et pour finir ce premier semestre 2012, le **30 juin** « **Bennecourt en fête** » sous le thème de la danse et des années 80...

Voilà ce programme, qui nous espérons vous ravira.

N'oubliez pas le comité des fêtes serait heureux d'accueillir de nouveaux membres,

n'hésitez pas à appeler Sophie au 06 03 66 89 12 ou Christophe au 01 30 42 04 13 ou de consulter notre site internet [http:// comite.bennecourt.free.fr](http://comite.bennecourt.free.fr).

Espérant vous rencontrer lors de nos différentes manifestations...

CANOE-KAYAK : un début de saison très prometteur

Un début de saison marqué par un renouvellement de jeunes pagayeurs courageux et mordus par tous les temps. Nous avons **7 nouveaux adhérents** qui permettent d'animer le club en plus des anciens jeunes qui sont de **9** avec la seule participation d'une fille **Chloé BOUJON**.



Compétition Mousseaux-Moisson

COMPÉTITION

1^{er} compétition pour les tous jeunes débutants (1^{er} année) et les jeunes habitués très prometteuse !

La journée du **Dimanche 10 octobre**, sur le combiné de l'avenir (1^{er} année) et la coupe jeune (plus de 2 ans de pratique), nous a permis de marquer des points face aux grosses équipes de 40 personnes. Représenter, que, par 6 kayakistes le club de Kayak à briller grâce aux 2 médailles l'une de **Mattieux TOUTAIN** en combiné de l'avenir et **Killian DE OLIVEIRA** en coupe jeune.

Les autres participants ont eu aussi brillés dans leur discipline mais le niveau était très élevé. Nous remercions **Batiste, Félix et Mathieu** d'y avoir participé et d'avoir amélioré leurs résultats par rapport à l'année dernière.

Les adultes ont aussi participé aux Championnats de France de Marathon à **Décize** le 9 octobre. Quatre de nos participants ont tenté de faire la course sur 20 km. Nous avons pour cette course en liste un Kayak 2 places mixte. Bravo à **Fabienne et Patrick** d'avoir l'exploit sportif.

N'oublions pas pour la 1^{er} fois la compétition de canoë-kayak à la base de Loisir de Mousseaux-Moisson qui nous a permis une belle 1^{er} place chez les vétérans ainsi que des belles places dans le top 10 sur 25 pour les catégories jeune.

N'oublions pas le Loisir avec les sorties organisées par la région. La descente le 12 mars 2012 sur la Mauldre de Trappes à Mantes-la-Jolie pour une belle balade touristique à 2 ou en famille. Tous le monde peut y participer. Et toujours les boucles de la Marne en Janvier ainsi que la descente du Petit et Grand Morin.

N'hésitez pas à venir essayer le kayak lors d'une séance découverte, en vue d'une inscription loisir et/ou compétition.

Pour en savoir plus sur notre activité, contactez nous au 06.71.74.74.48.



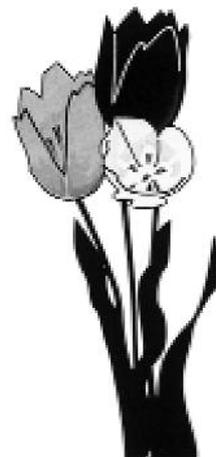
Service Interflora

PROUST Fabrice

Fleuriste - Décorateur

Tél. 01 30 93 02 43

30, rue Pochon - 78270 Bonnières-sur-Seine



POMPES FUNEBRES CRITON **MARBRERIE FUNERAIRE**

Crémation • Transports de corps
Travaux dans tous cimetières
Contrats prévoyances obsèques

01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine 78200 Mantes-la-Jolie

T.P.N. Travaux Publics de Normandie s.a.s.
Route de paris - Z.I. 27210 PACY-SUR-EURE

**TRAVAUX ROUTIERS
PUBLICS ET PRIVÉS**

•

VRD

•

ASSAINISSEMENT

Tél. : 02 32 26 00 94 - FAX : 02 32 26 06 51

E-mail : t.p.n@wanadoo.fr



CABE : **Le Centre de Loisirs de** **Bennecourt**

Le centre de loisirs est ouvert toute l'année les mercredis, les petites et grandes vacances ainsi qu'en garderie pré et post scolaire de 7h à 19h, il accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Les tarifs sont au quotient familial et dégressif suivant le nombre d'enfants inscrits.

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle Duchaussoy, la directrice au **01.30.93.18.25** ou **06.83.56.54.93**.



Services Val de Seine

S.A.R.L. Boucher au capital de 7622,45 euros

59, route de la Roche
78270 LIMETZ-VILLEZ

Tél. 01 30 93 36 66

Fax 01 30 93 05 69

e-mail :

servicevaldeseine@wanadoo.fr



Atelier Théâtre de Bennecourt

Les cours de théâtre ont repris pour l'année 2011-2012, cette année encore 5 groupes :

- ❖ **Mardi pour les 6-8 ans** de 17h30 à 18h30 à l'école maternelle de Bennecourt
- ❖ **Mardi pour les 8-10 ans** de 18h30 à 19h30 à l'école maternelle de Bennecourt
- ❖ **Mercredi pour les 10-12 ans** de 15h30 à 17h00 à la salle du presbytère de Bennecourt
- ❖ **Mercredi les adolescents** de 17h00 à 18h30 à la salle du presbytère de Bennecourt
- ❖ **Jedi pour les adultes** de 20h30 à 22h00 à la salle du presbytère de Bennecourt

Nous proposerons un spectacle adolescents-adultes en janvier et un spectacle de fin d'année en juin pour tous les groupes.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au **01.30.93.30.07**.

Les invasions Normandes à Jeufosse et Bennecourt

911-2011 : Anniversaire du traité de St Clair-Sur-Epte qui donna naissance à la Normandie.

F

ace à Jeufosse se situe une île dont 48 ha font partie du territoire de Bennecourt, l'île d'OSCELLE.

Les VIKINGS, nom donné aux Scandinaves avides de profit, n'hésitèrent pas à sillonner notre territoire aux IX^{ème} et X^{ème} siècles. Remarquables navigateurs, ils commencèrent vers l'an 800 à piller les navires côtiers. Danois et norvégiens poursuivirent leurs incursions, remontant la Seine, détruisant et pillant églises et abbayes, réduisant nos populations en esclavage, vendues enchaînées à Hedeby au sud du Danemark.

Les drakkars étaient longs de 24 m, larges de 5 m, transportaient chacun 60 hommes. De petites barques furent utilisées pour remonter l'Epte, qui pouvaient être roulées sur terre.

PETITE CHRONOLOGIE DES INVASIONS VIKINGS :

- 845** Ragnar commande une flotte de 120 navires, et oblige Charles le Chauve à payer une rançon de 7000 livres pour éviter le pillage de Paris.
- 852** Sydroc et Godfrid conduisent une flotte de Danois, qui séjourne dans l'île. Charles le Chauve et Lothaire les assiègent, puis fêtent Noël dans le secteur (« Trêve de Dieu »). Godfrid pactise avec les Francs, mais pas Sydroc qui continue de piller les contrées jusqu'à Nantes.
- 857** En janvier, les Danois quittent l'île, pillent Lutèce (Paris) et ses églises ; en juin Chartres est victime de raids nocturnes, hommes, femmes et enfants sont exécutés.
- 858** Berno quitte l'île, se soumet au Roi de France.
- 859** Au mois de Mars, Charles le Chauve et Lothaire II mènent le siège contre les Vikings restant à Oscellus. Le roi résida peut-être à Gloton, à la « tour des Cabots ». Stationnée dans la grande île, la flotte du roi fait l'objet de trahison, le siège d'Oscellus se solde par une défaite.
- 860** Charles le Chauve essaie de conclure un marché avec Veland pour qu'il attaque les normands d'Oscellus.
- 861** Les Danois de Jeufosse pillent Lutèce. eland arrive avec 200 drakkars pour faire le siège de l'île qui dure de Mai à Décembre. Epuisés et affamés, les assiégés se rendirent, après avoir été encerclés par les barques Viking descendues de l'Epte : au total 300 drakkars quittèrent l'île.
- 885/886** 700 drakkars commandés par Rollon assiègent Paris. Imaginons le premier bateau à la Roche-Guyon et le dernier à Port Villez ! Paris résiste à l'invasion pendant 11 mois.
- 899-911** Rollon tente de prendre Chartres qui résiste. Finalement les Vikings se replient vers Rouen.
- 911** Rollon devient le 1^{er} Duc de Normandie sous le nom de Robert 1^{er}.
- 962** Richard 1^{er} rencontre les évêques et seigneurs du pays Franc à Oscellus. Les Vikings ayant accepté la paix obtinrent la Normandie et se firent baptiser, les autres reprirent la mer et la piraterie.

Source : « Les Invasions Normandes dans la moyenne vallée de la Seine Jeufosse / Bennecourt aux IX^{ème} et X^{ème} siècles » de M. Albert Anne.



AGECO
AGENCE IMMOBILIERE

Commerce & Immobilier

01 30 42 04 42 **FAX: 01 30 42 08 41**
41, Avenue de la République
78270 Bonnières sur Seine ageco-bonnieres@orange.fr



Les professionnels du sur mesure

Henri LECLER
Gérant

25, rue Emile Zola - 78270 BENNECOURT
Tél. 01 30 93 29 03 - Fax 01 30 93 17 35
E-mail : jh-fermetures@club-internet.fr





Les activités de la Médiathèque



ACCEPTATION DES BAGAGES
POUR L'ENREGISTREMENT
se au plus tôt
minutes avant l'heure réglementaire
du départ du
Decision Ministerielle

